

? Pensez à mettre le son !

Pour certains, la prépa (CPGE) est une évidence, quand d'autres s'interdisent d'y penser, considérant que ce n'est pas pour eux. Or on a beaucoup d'idées préconçues sur ces formations qui permettent de continuer à approfondir ses connaissances avec un enseignement de haut niveau tout en se laissant le temps de réfléchir à la suite de son parcours, aux écoles ou établissements que l'on veut atteindre.

Clairement, on ne va pas vous révéler que la prépa est un lieu de vacances : bienvenue aux Baléares... On y travaille beaucoup, on apprend à s'organiser. Pour autant, on peut conserver un minimum de vie sociale (voir ses amis, aller au cinéma, continuer une pratique musicale ou sportive raisonnable...) : c'est même conseillé par les profs.

Élément important à prendre en compte : il n'y a pas UNE prépa mais différents lycées qui proposent ces formations. Tous n'ont pas les mêmes exigences, ni les mêmes critères de recrutement. Certaines prépas recrutent dès 12 de moyenne, si le dossier de l'élève montre qu'il/elle n'a pas de difficulté dans les matières clés et peut continuer à progresser. Car certains s'épanouissent et se révèlent APRÈS le bac. Il est donc important d'en parler avec ses enseignants de lycée, d'aller aux portes ouvertes pour "sentir" l'ambiance des différentes prépas et voir laquelle vous conviendra le mieux.

Enfin, contrairement à ce qu'on pense, les prépas peuvent être un lieu de solidarité, où le partage de cours et d'idées permettent de progresser ensemble.

En bref : ne vous interdisez pas de penser à la prépa et renseignez-vous bien car, contrairement à ce que vous imaginez, cela pourrait vous convenir.

Pour autant, si vous vous dites que définitivement ce n'est pas pour vous, il y a plein d'autres voies pour accéder (pour les scientifiques) aux écoles d'ingénieur.e.s en post bac ou post Bac+2/3 (prépas intégrées, cycle préparatoire polytechnique, BTS, IUT et licences...). Le tout est de bien s'informer au préalable sur les profils acceptés par l'école qui vous tente et les modalités d'accès.

On nous a également posé la question : si cela ne marche pas en prépa en cours d'année, vous n'êtes pas "coincé". En vous inscrivant en prépa, vous vous inscrivez également à l'Université. Ce que vous aurez appris en prépa, sur vous-même comme en termes d'enseignement et d'acquisition de méthodes, ne sera pas perdu.

Précision : La série "Les 3 erreurs" ne répondra pas à toutes vos questions sur le sujet mais nous espérons qu'elle permettra à chacun de commencer à réfléchir à son projet... avec le sourire ;-).

Et pour voir différents parcours possibles vers les métiers du numérique, en prépa... ou pas, RV également sur notre site : <https://talentsdunumerique.com/trouver-ma-formation/post-bac>

Suivez aussi l'association Talents du Numérique sur :

? www.talentsdunumerique.com

? LinkedIn <https://www.linkedin.com/company/talentsdunumerique>

? Twitter <https://twitter.com/talentsdunum>

? Facebook <https://www.facebook.com/talentsdunumerique>

? Instagram <https://www.instagram.com/talentsdunumerique>

? Pinterest <https://www.pinterest.fr/talentsdunumerique>